

PUBLIC

DRH – RRH – Juristes en droit social –
Assistant(e) RH – Gestionnaires paie
– Collaborateurs de cabinets
d'expertise comptable

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

NIVEAU D'EXPERTISE

Fondamentaux

LES POINTS FORTS

Apprentissage par l'action avec des
cas pratiques ciblés

Valeur ajoutée des échanges et du
partage d'expériences entre
participants

Possibilité de combiner plusieurs
ateliers pour un parcours
d'apprentissage complet

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré
autour du transfert des
compétences
- Acquisition des compétences
opérationnelles par la pratique et
l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des
moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en
plusieurs temps pour permettre
engagement, apprentissage et
transfert
- Formation favorisant
l'engagement du participant pour
un meilleur ancrage des
enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences
sera réalisée tout au long de la
formation par le participant lui-
même (auto-évaluation) et/ou le
formateur selon les modalités de
la formation.
- Evaluation de l'action de
formation en ligne sur votre
espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la
formation, pour mesurer votre
satisfaction et votre perception

Code
702842

Durée
**3 heures / 3
heures**

Tarif Inter*
**450 €
HT**

**Repas inclus (en présentiel)*

Objectifs pédagogiques

- Appliquer les points clés de la réglementation en droit social

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.

Appliquer les points clés de la réglementation en droit social

Identifier les règles applicables à l'entreprise

- Articulation loi, convention et accords collectifs, usages, règlement intérieur et contrat de travail
- Les dernières évolutions législatives et jurisprudentielles

Sécuriser les étapes de la vie d'un contrat de travail

- Embauche et choix des contrats : CDI, CDD, intérim, temps partiel...
- Contrats particuliers (CDI de chantier...), organisation du télétravail
- Analyse des clauses utiles ou obligatoires : période d'essai, clauses de mobilité, non-concurrence...
- Evolution du contrat de travail : distinction entre modification du contrat et modification des conditions de travail, procédures à respecter et conséquences pour le salarié

Evaluation : quiz de validation des acquis

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service

- ▶ A froid, 40 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

Prochaines sessions

...

A DISTANCE

- 12 Oct. 2026

